

20 avril 2026
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Solidarité anderlechtoise avec le peuple libanais

Afin de témoigner de sa solidarité avec le peuple libanais, Anderlecht a décidé de hisser le drapeau libanais au fronton de la maison communale ce jeudi 23 avril. Cette démarche s'inscrit dans une longue tradition anderlechtoise à défendre un monde en paix et à afficher un soutien indéfectible aux populations civiles en souffrance.

Un soutien indispensable dans le contexte actuel

Depuis le 2 mars dernier, le Liban est le théâtre d'un conflit armé majeur, marqué par des bombardements intenses et des attaques sur le territoire libanais. Fin mars, le bilan officiel faisait état d'au moins 1094 personnes tuées et au moins 3120 personnes blessées (dont des femmes et des enfants). Depuis le début du conflit, les agences humanitaires dénoncent des violations du droit international humanitaire et appellent la communauté internationale à se mobiliser à ce sujet.

Pour les instances communales anderlechtoises, le droit international doit être respecté. La protection des populations civiles relève d'une priorité absolue, elle doit être garantie en toutes circonstances et faire l'objet d'une attention particulière de la communauté internationale. Toutes les initiatives diplomatiques et humanitaires en faveur des populations touchées doivent être soutenues.

Afin d'exprimer son soutien aux populations civiles durement touchées par les violences, à la suite d'une motion adoptée en ce sens par le conseil communal, la commune d'Anderlecht procédera au pavoisement du drapeau libanais sur le fronton de la maison communale ce jeudi 23 avril.

« À Anderlecht, nous faisons le choix de la cohérence et de l'humanité. Hisser le drapeau libanais, c'est exprimer clairement notre solidarité avec les populations civiles et rappeler que le respect du droit international humanitaire doit rester une boussole pour tous », déclare Lotfi Mostefa, Échevin des Relations internationales.

« Ce geste symbolique traduit l'engagement de notre commune en faveur de la paix, du dialogue et de la dignité humaine. Anderlecht est une commune diverse : il est de notre responsabilité de porter un message de solidarité qui rassemble et qui fait sens », ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre.

Une longue tradition anderlechtoise

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des engagements portés par Anderlecht en faveur de la solidarité internationale. La commune a déjà posé des gestes similaires à l'égard de l'Ukraine, de la République démocratique du Congo et de la Palestine, affirmant une ligne constante fondée sur le respect du droit international et la défense des populations civiles.